

A. D. S. E.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° 911000472 sous la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Madame Mireille **SWIDERSKI MASSING**

Citoyenne d'Etampes

Hameau de Bretagne

M. le Préfet
Préfecture de l'Essonne
A l'attention de la Direction Régionale et
Interdépartementale de l'Environnement
et de l'Energie
Boulevard de France
91000 EVRY

Mérobert, le 19 janvier 2019

Objet :

Enquête publique relative au projet d'extension de l'installation de méthanisation et du plan d'épandage présenté par la société BIONERVAL à Etampes (ZI SUDESSOR) du 12 novembre au 14 décembre 2018.

Monsieur le Préfet,

Nous tenons à attirer votre attention relative à un évènement qui aurait pu être très grave et qui confirme nos craintes énoncées, dans le cadre de l'enquête publique qui a eu lieu à Etampes, à propos de la demande d'extension de BIONERVAL (qui se propose d'augmenter ses capacités de traitement de déchets agro-alimentaires à des fins économiques et pour produire du gaz pour en faire de l'électricité). Ce projet s'inscrit dans une configuration particulière où dans une même zone, se trouvent 3 usines au moins qui font l'objet de surveillance et de précautions particulières, notamment l'usine TRIADIS classée SEVESO seuil haut.

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) d'Etampes ne sera élaboré puis présenté qu'au cours du second semestre 2019 en lien avec la Préfecture, nous a-t-on dit en mairie d'Etampes fin novembre 2018.

En l'état, cette demande d'extension avec les risques d'effet domino nous semble prématurée. BIONERVAL, INCINERIS et TRIADIS sont trop proches d'habitations et d'établissements professionnels recevant du public. Ne faut-il pas préconiser le statu quo tant que le PCS ne sera pas établi et approuvé dans les 3 villes les plus proches et pourquoi pas en intercommunalité (Etampes, Brières-les-Sellés, Morigny-Champigny), avec une mise en compatibilité avec le Plan Particulier d'Intervention en préparation.

Nous vous transmettons l'article du Parisien qui relate les faits survenus jeudi 27 décembre 2018 :

Etampes : un bidon explose sur un site de tri classé Seveso

[Île-de-France & Oise](#) > [Essonne](#) > [Etampes](#)

Florian Loisy (@florianloisy sur twitter) | 28 décembre 2018, 19h39

Etampes. Dans cette entreprise qui regroupe les déchets les plus dangereux, une explosion a soufflé un salarié jeudi. Il n'a pas été blessé, malgré la violence de la déflagration. LP/F.L.

Jeudi, une détonation qui s'est entendue à plus d'1 km a retenti dans l'entreprise Triadis située à Etampes. Un employé a été soufflé, mais il n'est pas blessé.

L'enquête tentera de comprendre ce qu'il s'est passé. Mais ce jeudi, vers midi, un employé de la société Triadis, classée Seveso, car sensible et présentant des risques d'accidents majeurs, a été le théâtre d'un incident qui s'est heureusement révélé sans gravité. Un bidon a explosé sur ce site implanté à Etampes et regroupant les déchets dangereux provenant des déchetteries de cinq départements. Un employé a été soufflé par la déflagration. Transporté aux urgences, il ne souffrirait d'aucune séquelle.

L'explosion a été entendue à plus 1 km à la ronde. Elle se serait produite à cause d'un bidon d'un produit encore indéterminé, mais dont les résidus ont été envoyés à un laboratoire qui sera chargé de les analyser.

Une cinquantaine d'employés confinés

A l'arrivée des secours, le sinistre avait d'ailleurs déjà été maîtrisé. Une cinquantaine d'employés travaillent dans cette entreprise. Ils ont été confinés à l'extérieur durant quelques minutes, le temps des vérifications nécessaires.

Selon le responsable de Triadis, le bidon en plastique de plusieurs dizaines de litres contenait de la javel. « Impossible de savoir s'il était plein ou pas, selon David André. Il était placé dans un local avec une cuve. Et la détonation, c'est parce que la cuve s'est éventrée. »

L'employé a remarqué un bouillonnement et a tenté de faire baisser la température pour limiter les risques. Mais il était trop tard et l'explosion s'est produite.

« Le bidon en cause était arrivé chez nous la veille »

« Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui mélangent les produits, et parfois la réaction est lente. Ou comme il faisait plus froid ces derniers jours, c'est le réchauffement qui a pu provoquer l'explosion », indique le gérant de Triadis qui est implanté sur place depuis 22 ans. Les vibrations ou un déplacement du produit peuvent aussi avoir conduit à cette déflagration.

En moyenne, chaque année, Triadis regroupe entre 7 000 et 8 500 t de déchets qui ne peuvent être recyclés, enfouis ou incinérés. La majeure partie de ces produits sont des vernis, des peintures ou de la colle provenant des entreprises et des déchetteries. Ces déchets sont ensuite acheminés vers différents sites de traitement spécialisés. « Le bidon en cause était arrivé chez nous la veille », indique David André.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour cette année 2019.

La Présidente de l'ADSE,
Madame Marie-Josèphe MAZURE

Madame Mireille SWIDERSKI MASSING